



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1999/210  
26 février 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 26 FÉVRIER 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ARMÉNIE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration émise le 25 février 1999 par le Ministère des affaires étrangères de la République d'Arménie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Movses ABELIAN

## ANNEXE

Déclaration émise le 25 février 1999 par le Ministère  
des affaires étrangères de l'Arménie

Récemment, le Président de la République azerbaïdjanaise, Heidar Aliev, a écrit aux présidents des trois pays qui coprésident le Groupe de Minsk de l'OSCE – la Russie, les États-Unis d'Amérique et la France – au sujet du conflit du Haut-Karabakh, déplorant vivement que la recherche d'un règlement du conflit n'aboutisse pas. Or, il me paraît très troublant de noter que cet appel adressé aux trois présidents pour leur demander de favoriser des approches constructrices émane de la seule partie au différend qui ait rejeté catégoriquement la dernière proposition mise au point et présentée par les trois coprésidents, c'est-à-dire les trois présidents auxquels la lettre est adressée.

Le Ministère des affaires étrangères déclare que le principal obstacle s'opposant au règlement du conflit du Haut-Karabakh aujourd'hui est l'approche négative de l'Azerbaïdjan, qui semble préférer régler le différend par des moyens militaires. Cette préférence est contraire aux normes acceptées pour le règlement des différends interethniques, qui sont fondés sur le principe d'un compromis mutuellement acceptable. Parallèlement, l'Azerbaïdjan a mobilisé l'ensemble de son appareil de propagande pour donner l'illusion que c'est l'Arménie qui fait obstacle au règlement et pour faire croire que la proposition faite récemment par les coprésidents du Groupe de Minsk est contraire aux principes de l'OSCE et ne s'appuie sur aucun précédent international.

Le Ministère des affaires étrangères tient à souligner que l'Arménie a considéré le concept "d'État commun", élément fondamental de la proposition des coprésidents, comme une base prometteuse de compromis, à même de favoriser un règlement pacifique du conflit. C'est pour cette raison que l'Arménie l'a acceptée comme base de négociation. L'Azerbaïdjan a perçu la proposition de la même façon et c'est justement pour cette raison qu'il l'a rejetée – prouvant une fois encore qu'il n'est pas prêt à accepter l'idée de compromis.

Outre cet obstacle majeur, la position de l'Azerbaïdjan est obstructionniste à d'autres égards. Tout d'abord, il refuse d'accepter que le Haut-Karabakh soit considéré comme une partie au différend et il rejette tout contact direct avec les dirigeants du Haut-Karabakh; en deuxième lieu, il s'obstine à présenter le différend comme s'inscrivant dans le cadre plus large de l'affrontement Russie-Turquie; en troisième lieu, il accrédite dans le pays le mythe selon lequel le blocus appliqué à l'Arménie finira par affaiblir tellement celle-ci qu'elle n'aura d'autre choix que de faire des concessions unilatérales; en quatrième lieu, le facteur pétrole, artificiellement gonflé, a donné à l'Azerbaïdjan le faux espoir qu'une alliance stratégique avec l'Occident, fondée sur des intérêts économiques, l'aidera à imposer un règlement qui lui serait avantageux; enfin, tous ces facteurs ont, à tort, persuadé les dirigeants de l'Azerbaïdjan que le temps joue en leur faveur et qu'en fin de compte, ils l'emporteront sur le plan militaire.

La position inflexible et intransigeante que l'Azerbaïdjan continue d'afficher à l'égard du conflit du Haut-Karabakh et sa politique régionale portent gravement atteinte à la sécurité et à la stabilité dans le Caucase, empêchent toute coopération économique et ne peuvent mener qu'à une polarisation accrue.

Le Ministère des affaires étrangères de l'Arménie demande à l'Azerbaïdjan de revoir son attitude dangereuse à l'égard du différend du Haut-Karabakh ainsi que sa stratégie économique régionale et il lui demande aussi de faire les compromis nécessaires pour que puissent être instaurées dans la région une paix, une stabilité et une prospérité durables.

-----